

VOIX#13 ÉTÉ 2018 SOLIDAIRES



LIÈGE
université

L'EXPERTISE UNIVERSITAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



07



DOSSIER
Espace public,
espace d'expression

REVENDEICATIONS · PAROLE CITOYENNE
ART · MIGRATION

SOMMAIRE/VOSO#13



03 |

ÉDITO



Merci !

CLAIRE WILQUET



04 |

RÉFLEXION

Migrations en Belgique :
lieux communs et stéréotypes

MANDY RENARDY



07 |

DOSSIER

Espace public,
espace d'expressionQuelle citoyenneté
dans l'espace public ?

LUCA PIDDU

L'art pour exister,
l'art d'exister

MARCO MARTINELLO - ELSA MESCOLI - CEDEM

Exposer, explorer, fêter... dans l'espace public,
un acte poétique, ludique et politique

GUY MASSART & BÉNÉDICTE MACCARTHY

Masse Critique

STÉPHANE JONLET

Collectif Liège Sans Pub

COLLECTIF LIÈGE SANS PUB



20 |

RENCONTRE



La Voix des Sans-Papiers

CÉLINE BRIATTE & AMIRHOSSEIN FIROZI

ÉDITO/VOSO#13



ÉDITO

Merci !

Encore une année académique qui s'achève. Pour ce dernier numéro, nous avons envie de vous dire merci. Merci, parce que vous avez été non seulement nombreux mais surtout enthousiastes cette année, à prendre la plume, à prendre la parole, à mener des actions, à porter des projets... En bref, à vous engager avec nous pour une université et une société plus justes, plus solidaires, plus respectueuses de l'environnement ; pour une société où chacun peut trouver sa place et jouer un rôle.

Les défis à relever en vue de préserver et renforcer la solidarité ne manquent pas. C'est pourquoi nous vous attendons aussi nombreux et motivés à la rentrée prochaine. D'ici là, nous vous souhaitons d'excellentes vacances à tous. ●

CLAIRE WILIQUET, UNIVERSUD-LIÈGE



RÉFLEXION

UniverSud-Liège

Traverse des Architectes 2
Bâtiment B3D
4000 Liège - Belgique
+32 4 366 55 43
universud@ulg.ac.be

Éditeur responsable
Valérie Wambersy

Coordinatrice du magazine
Claire Wiliquet

Conseil de rédaction : Rachel Brahy, Laurent Deutsch, Élodie Dessy, Jean-Jacques Grodent, Jérémy Hamers, Jean-Michel Lafleur, Marta Luceno, Bénédicte Macca-tory, Nassim Moula, Michel Moutschen, Pierre Ozer, Luca Piddi, Gautier Pirotte, Philippe Vincent, Luc Courard, Valérie Wambersy.

DESIGN & MISE EN PAGE PEPUP © 2018

VOIX#13 ÉTÉ 2018 SOLIDAIRES



UniverSud-Liège dispose d'une batterie d'outils pédagogiques pour parler des parcours et des politiques migratoires, des frontières, des stéréotypes, de l'intégration et pour déconstruire les préjugés. Si vous souhaitez aborder ces questions dans vos cours, vos cercles, vos collègues ou vos amis... n'hésitez pas à nous contacter !

Plus d'infos : claire.wiliquet@ulg.ac.be



DOSSIER - ESPACE PUBLIC, ESPACE D'EXPRESSION

ÉTUDIANTS SOLIDAIRES

RÉFLEXION



Migrations en Belgique : lieux communs et stéréotypes

COMMENT LES DÉCONSTRUIRE ET Y RÉPONDRE ?

Dans le cadre de la campagne Campus Plein Sud « Les migrations, ça passe aussi par ton campus! », qui a réuni les différents campus francophones belges autour du thème de la migration durant le mois de mars, Uni-versud a organisé une conférence intitulée : « Migrations en Belgique : lieux communs et stéréotypes. Comment les déconstruire et y répondre ? ».

Pour en parler, nous avons eu la chance de recevoir trois invités, qui nous ont éclairés de leur brillante expertise, à savoir : Mme Sarah Goffin (*ci-après S.G.*), militante pour Amnesty International, M. Jean-Michel Lafleur (*ci-après J.M.L.*), Directeur adjoint du Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations de l'Université de Liège et Mr Altay Manço (*ci-après A.M.*), directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM).

Il n'est bien entendu pas aisé de vous partager en quelques pages seulement la richesse de cette discussion, qui nous a captivés pendant près de deux heures. Néanmoins, il nous tenait à cœur de diffuser au moins en partie les informations qui nous ont été données ce jour-là, car elles constituent de réelles armes pour lutter contre les discours tantôt haineux et abjects, tantôt simplement naïfs ou mal informés, qui entourent l'immigration aujourd'hui. Pour ce faire, nous allons nous concentrer sur trois préjugés qui semblent avoir la peau dure dans les consciences. Mais d'abord, quelques précisions...

Vous avez dit « immigration » ?

J.M.L. précise d'emblée que le vocabulaire qui entoure notre sujet est riche, complexe, et qu'il entraîne dès lors énormément de confusion.

En effet, une personne qui traversera la frontière afin de venir s'installer en Belgique se verra qualifier d'immigré, de migrant, de sans-papier, d'étranger, d'il-légal... Autant de termes qui sont utilisés comme des substituts les uns des autres. Cela fausse notre approche de l'immigration, ne sachant finalement pas de quoi nous sommes en train de parler exactement.

Officiellement, en Belgique, lorsqu'on parle d'immigration, on parle de personnes nées à l'étranger venues s'installer sur le territoire belge. Le terme « population étrangère », quant à lui, recouvre les personnes qui vivent en Belgique, sans avoir la nationalité belge. Dès lors, les statistiques sur l'immigration en Belgique nous donnent toute une série de chiffres quant à l'affluence de personnes qui y entrent, sans préciser pour autant leur situation singulière.

Méditerranée dans l'espoir d'atteindre l'Europe. Ce flux constant d'informations induit la perception qu'un nombre astronomique de migrants parvient à rejoindre l'Europe. Or, aujourd'hui, dans le contexte de la construction européenne, 67% des immigrés en Belgique sont ressortissants européens.

L'exemple du conflit syrien a permis à A.M. de préciser ces propos, puisqu'il nous explique que des pays voisins de la Syrie, tels que la Jordanie, le Liban ou encore la Turquie, accueillent beaucoup plus de personnes déplacées que l'Union européenne, en terme de proportion de population. S.G. d'ajouter que 84% des réfugiés tout autour du globe se trouvent... dans les pays en voie de développement.

PRÉJUGÉ N°1

« Les migrants obtiennent tout dès leur arrivée. C'est plus facile pour eux d'obtenir de l'aide que pour un Belge. »

PERSONNE
n'embarque ses enfants
sur un bateau de fortune
à moins que l'eau
ne soit plus sûre que la terre
« HOME » DE WARSAN SHIRE

Par exemple, un enfant belge né à l'étranger et qui revient vivre en Belgique pour poursuivre ses études sera comptabilisé comme un immigré.

Les statistiques, mais aussi les images de migrants que l'on voit dans les médias, tronquent notre perception de la réalité. Nous sommes constamment confrontés à des photos de personnes migrantes qui, au péril de leur vie, traversent la mer

S.G. explique qu'à leur arrivée, les personnes peuvent introduire une demande d'asile, qui leur donne accès à un hébergement, de la nourriture et un accompagnement médical et psychologique. J.M.L. évoque la « doctrine BBB », entendez « Bed, Bath, Bread »^{#01}, qui constitue l'approche restrictive de la NVA à l'égard de l'asile, et qui est en vigueur depuis 3 ans en Belgique.

S.G. développe son explication ; si la personne obtient le statut de réfugié, autrement dit si la Belgique accepte de la protéger, elle obtient son droit de séjour, lui donnant accès au marché du travail et à l'assistance du CPAS. Toutefois, ces personnes sont confrontées à énormément de discriminations sur le marché du



travail, notamment en ce qui concerne l'équivalence des diplômes. A.M. ajoute qu'un immigré sur quatre en Europe a un diplôme universitaire, et que seulement 17% d'entre eux travaillent à hauteur de ce diplôme.

Les personnes sans-papiers n'ont d'accès ni au travail, ni à l'assistance du CPAS, et les législations en cours tendent à compliquer les choses en ce qui concerne le respect de leurs droits fondamentaux, tel que l'aide médicale urgente. Malgré cela, ils conservent certains de ces droits, comme l'accès à l'éducation pour leurs enfants, par exemple.

Mais les législations et politiques restrictives ne sont pas exclusives au gouvernement actuel, comme le précise J.M.L. En effet, lors de la mandature en tant que Secrétaire d'État à l'asile et la migration de Maggie de Block, des démarches répressives avaient déjà été menées, notamment à l'égard des migrants européens. La rhétorique utilisée pour défendre ces démarches était que la Belgique ne pouvait pas se permettre de jouer un rôle d'aimant pour des migrants à la recherche d'aides sociales. Or, une étude réalisée par le CEDEM à ce sujet a démontré que la problématique ne se résumait pas à des personnes qui se déplacent pour profiter de ce système d'aide. Premièrement, il leur est

impossible d'obtenir les aides du CPAS durant les trois premiers mois qui succèdent leur arrivée sur le territoire. Ce n'est pas aussi simple. Ensuite, le travail empirique mené dans le cadre de cette étude a permis de se rendre compte que toute une série de ces personnes ont dû se tourner vers le CPAS malgré le fait qu'elles avaient un travail, parce qu'elles ne gagnaient pas suffisamment d'argent pour pouvoir faire face aux dépenses quotidiennes, telles que les factures de chauffage, par exemple.

Les enquêtes d'opinion menées auprès des Belges indiquent en effet que cette croyance selon laquelle un migrant coûte plus que ce qu'il ne rapporte en matière de finances publiques est bien ancrée. Mais prenons par exemple le cas de l'accueil. Lors de la crise migratoire de 2015, l'accueil a coûté 300 millions d'euros, ce qui représente 0,14% des dépenses des administrations en Belgique. Qu'a-t-on fait concrètement de cet argent ? On a rémunéré les travailleurs qui ont assuré cet accueil ; des centres ont été ouverts et des hôtels ont été mis à disposition, ce qui a permis à des bailleurs privés de toucher des loyers payés par l'État pour accueillir les personnes migrantes dans leurs établissements ; des entreprises ont confectionné des repas pour les demandeurs d'asile et ont de ce fait également créé de l'emploi... Certes, l'accueil

représente un coût, mais cette dépense permet également de faire tourner l'économie.

A.M. ajoute que la majorité des études économiques, dont celles menées par l'OCDE, démontrent la plus-value apportée par les personnes migrantes dans le pays qui les accueille. En Belgique, l'apport représente 0,75% du PIB.

Il nous invite également à nous questionner sur le bien-fondé de ce préjugé, quand on sait qu'un Belge sur trois à au moins un grand-parent né à l'étranger. Il est dès lors curieux d'affirmer que l'on donne tout aux personnes issues de l'immigration, considérant qu'un Belge sur trois est, d'une manière ou d'une autre, d'origine étrangère.

PRÉJUGÉ N° 2 « Les migrants nous prennent notre travail ! »

J.M.L. nous éclaire quant aux éléments factuels qui entourent ce type de préjugé. Notamment le fait que des entreprises font le choix de faire appel à des travailleurs détachés, portugais, roumains... À cela, les politiques répondent qu'elles sont tributaires des réalités du marché public. La ville de Liège a été témoin récemment de sérieux problèmes d'exploitation de travailleurs dans le secteur de la construction, par le biais de contrats de sous-traitance. Outre les salaires très faibles que touchaient ces travailleurs, on ne leur fournissait pas le matériel nécessaire à leur protection sur le chantier. Certes, il existe des pratiques illégales, et il est indispensable de les dénoncer. Mais jeter la pierre sur les entreprises et les politiques est loin d'être suffisant. Le contexte européen a permis à ce type de pratiques de se développer, et il appartient également à l'Europe de réagir face à ce dysfonctionnement complexe. La perception que l'on a de ces chantiers nourrit très fort ce préjugé, selon lequel les personnes migrantes volent notre travail. Or, ce n'est pas de cela que l'on traite lorsqu'on parle d'immigration, étant donné que ces travailleurs n'ont pas de titre de séjour en Belgique, et ne sont pas des personnes migrantes. On en revient à la confusion que créent les différents termes liés à ces problématiques.

#01 LIT, BAIN, PAIN.

A.M. précise que de nombreuses études économiques empiriques prouvent qu'il y a très peu de recouvrement dans des pays comme la Belgique. Nous ne sommes pas tous égaux sur le marché du travail, ce qui implique que peu de personnes migrantes sont réellement à même d'avoir accès aux mêmes possibilités d'emploi que les Belges.

PRÉJUGÉ N° 3

« Ils ne veulent pas s'intégrer ! »

Les personnes ne quittent pas leur pays sans raison, précise A.M., et de nombreux espoirs se joignent à la décision de partir. Par exemple, celui de retrouver de la famille qui se trouve déjà sur place. Le désir d'apprendre la langue, de trouver un travail... est bel et bien présent chez bon nombre de ces personnes. Mais l'intégration est un phénomène bidirectionnel, et ces espérances ne se réalisent pas toujours, puisque confrontées à la discrimination dans l'accès au logement, au marché du travail... Les personnes n'ont pas d'autre choix que de mettre en place des stratégies pour faire face à ces obstacles. Cette perception selon laquelle elles refusent de s'intégrer est également liée au fait que des regroupements s'opèrent, mais ceux-ci s'expliquent notamment par les discriminations précitées, étant donné que ces personnes travaillent et vivent bien souvent là où elles le peuvent, et non pas là où elles le veulent. En sus, se regrouper entre personnes de même origine leur permet de s'entraider, et de traverser de manière solidaire les étapes d'une intégration qu'elles sont contraintes de construire elles-mêmes.

Il faut pouvoir trouver l'équilibre entre le besoin légitime d'intimité des populations et la nécessité de se mélanger, de créer des espaces où peut naître le vivre ensemble, où l'on peut apprécier la diversité à sa juste valeur, et où l'on s'enrichit de la créativité et du savoir-faire amenés par tout un chacun. Il nous appartient également d'intégrer les personnes, de mettre en place des politiques effectives qui investissent par exemple dans la formation et la scolarisation, afin que cet enrichissement puisse effectivement porter ses fruits.

S.G. ajoute que lorsqu'on fuit les persécutions et les conflits dans un pays en guerre, on cherche à rejoindre des

personnes de notre communauté et qui parlent notre langue. Cela influence l'endroit que l'on privilégie pour se réfugier. On constate aujourd'hui en Belgique que les citoyens pallient au rôle de l'État en ce qui concerne l'accueil des personnes qui y arrivent, comme le démontre le système d'hébergement mis en place par la plateforme citoyenne. Cette plateforme mobilise aujourd'hui 33 000 personnes. Ces citoyens expriment par leur geste leur désir de solidarité et leur indignement face au traitement qu'on réserve à des personnes qui cherchent un endroit où vivre en paix.

J.M.L. conclut en abordant le parcours d'intégration, mis en place au début des années 2000 par la Flandre. Bien qu'on lui ait reproché son caractère formaliste et obligatoire, il faut reconnaître que cela a permis de mettre en lumière le fait que les personnes migrantes sont demandeuses de plus de formalisation dans leur parcours, puisqu'avant cela, on avait toujours considéré que cette intégration se ferait naturellement et qu'il ne fallait pas intervenir. Or, les personnes migrantes rencontrent des difficultés quotidiennes. Notons par exemple le fonctionnement de l'administration communale, du triage des déchets... Il est évidemment indispensable de leur donner accès à ce type d'informations. Le parcours d'intégration a également connu des évolutions en Région wallonne ces dernières années, bien que des lacunes persistent. Notons que son caractère obligatoire ne s'applique pas aux personnes dites « expatriées ». Par exemple, on considère qu'un ingénieur américain qui immigré en Belgique pour travailler sera intégré, sans avoir recours à ce parcours. A contrario, il sera obligatoire pour un immigré sénégalais, même si celui-ci a le même diplôme. En cela, le parcours d'intégration renforce certains clichés.

Pour conclure...

Cette discussion suscite bien entendu toute une série de questionnements. Nous avons choisi d'en souligner trois : Premièrement, les préjugés que l'on a évoqués sont souvent liés soit aux réfugiés qui fuient la guerre, soit à des personnes qui chercheraient à profiter de l'aide sociale ou du travail en Belgique. Mais A.M. a également mentionné les personnes contraintes de se déplacer

à cause de catastrophes naturelles, ou de conditions naturelles telles que la sécheresse, par exemple. Il est dès lors pertinent d'interroger nos modes de consommation, qui sont au cœur de ces problèmes environnementaux.

S.G., quant à elle, a évoqué la décision du gouvernement belge de collaborer avec les autorités soudanaises afin de procéder à des identifications des demandeurs d'asile, en dévoilant le visage de ces personnes. Certaines d'entre elles ont été renvoyées au Soudan, sans qu'on s'assure qu'elles ne risquaient pas d'y être torturées et maltraitées. Ce faisant, la Belgique a violé l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui établit l'interdiction de la torture. Il convient de se demander si la Belgique tirera une leçon de ses déplorables erreurs, et si elle sera capable à l'avenir de respecter les conventions dont elle est signataire.

Enfin, J.M.L. rappelle que la Belgique s'est inscrite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans une démarche internationale de protection, et de reconnaissance légitime d'un devoir de protection, à l'égard des gens qui fuient des conflits. Rappelons que durant les deux guerres mondiales, des centaines de milliers de Belges ont eux-mêmes cherché une protection à l'étranger, sans forcément parvenir à la trouver. Est-il dès lors réellement pertinent de remettre encore en question notre devoir d'accueillir dignement des êtres humains, en se cachant par exemple derrière des considérations économiques ? ●

MANDY RENARDY

Pour aller plus loin

· 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle, coécrit par J.M. Lafleur et A. Marfouk, est téléchargeable gratuitement : <http://www.uliege.be/news/21-questions>

· L'apport de l'Autre : Altay Manço, Saïd Ouled El Bey et Spyros Amoranitis (Sous la coordination de) en partie téléchargeable : http://www.irfam.org/assets/File/livrePublication/apport_de_l_autre.html?fromIrfam

DOSSIER



08 |

Quelle citoyenneté
dans l'espace public ?

LUCA PIGGIU



11 |

L'art pour exister,
l'art d'exister

MARCO MARTINELLO - ELSA MESCOLI - CEDEM



14 |

Exposer, explorer, fêter...
dans l'espace public,
un acte poétique, ludique et politique

GUY MASSART & BÉNÉDICTE MACCATORY



18 |

Collectif Liège Sans Pub

COLLECTIF LIÈGE SANS PUB



07 |

DOSSIER
Espace public,
espace d'expression

REVENDICATIONS · PAROLE CITOYENNE
ART · MIGRATION

DOSSIER



Quelle citoyenneté dans l'espace public ?

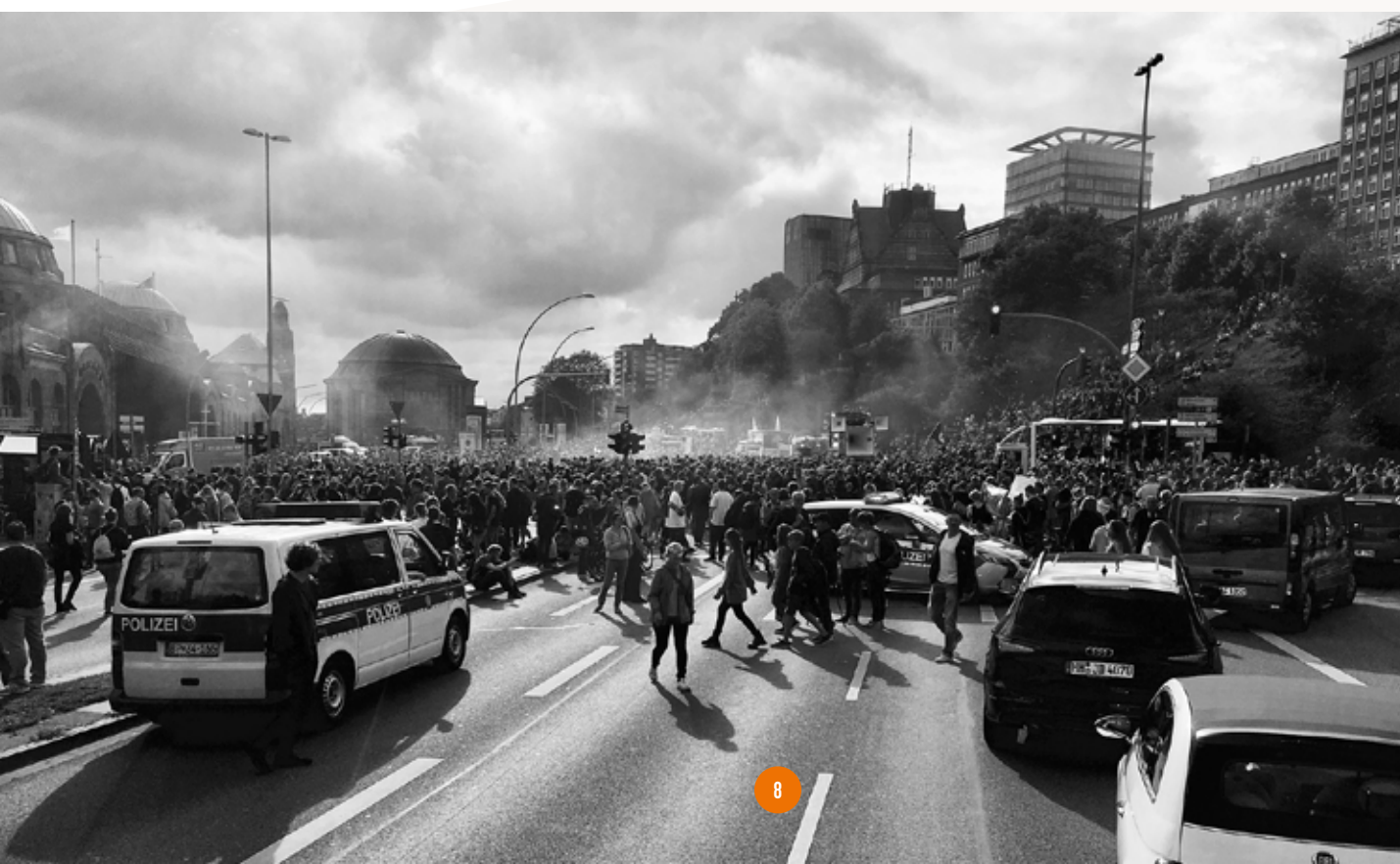
L'espace public est devenu l'un des théâtres privilégiés de diverses manifestations de la citoyenneté, qu'il s'agisse de mouvements sociaux visant la réappropriation de cet espace, d'effets explicites de projets urbanistiques voulus par les pouvoirs publics ou encore de lieux dédiés à la festivité et à la rencontre. Si les frontières de cette terminologie d'espace(s) public(s) paraissent aussi floues, à l'instar du terme générique et mal défini de « citoyenneté », c'est qu'elles recouvrent des réalités tantôt distinctes, tantôt se confondant. Le terme, particulièrement au singulier, est ambigu et polysémique. En philosophie politique ou en sociologie, l'espace public peut être identifié à un espace conceptuel. Il correspond, chez Jürgen Habermas, à la sphère publique⁴⁰², un espace de discours délibératif et critique rassemblant des individus privés, médiatisant les affaires publiques.

Celui-ci aurait émergé, selon le sociologue allemand, à la fin du XVIII^e siècle dans la sphère bourgeoise, en réaction au pouvoir aristocratique. Par ailleurs, la vision de l'espace public comme catégorie politique, rapport entre citoyen et État, a aussi été mise en avant par Hannah Arendt⁴⁰² autour des modèles de la cité grecque et de sa démocratie.

Les espaces publics au pluriel, en revanche, sont d'abord des lieux concrets : les places, les parcs publics, les boulevards, les rues. Foisonnant dans les plans urbanistiques ou les discours de réappropriation de l'espace urbain, ces espaces ont comme caractéristique commune d'être des lieux ouverts, au contraire des espaces privés, dont l'accès est restrictif par définition. À l'opposé, les espaces publics ouvrent la possibilité de l'interaction, du croisement ou de la rencontre, structurés par la mobilité dans les villes.

Espace(s) public(s)

Si les deux définitions méritent d'être rappelées et dans un premier temps distinguées, c'est qu'il s'opère souvent une confusion, voire une fusion, entre les deux interprétations. Ce rapprochement n'est pas étranger à la relation qu'entretient l'espace public avec l'idée de citoyenneté. De fait, la citoyenneté, concept désignant à la fois une appartenance à une communauté politique (nationalité), une dimension juridique (droit de vote) ou des conduites civiques, est aussi, dans les démocraties libérales, synonyme de participation active à une communauté sociale et politique. Cette dernière peut s'exercer de différentes manières : on peut penser à la possibilité



de participer à la vie politique, à l'interpellation citoyenne, à des formes de protestation, de manifestation ou d'expression. Dans ces exemples, l'espace public recouvre ici les deux dimensions, à différents niveaux d'intensité ou d'occupation : à la fois lieu physique et sphère d'influence sociopolitique. Si l'on pense par exemple à un rassemblement, sur une place, contre une centrale nucléaire, à une manifestation dans les rues de Bruxelles, ou à un moment festif comme l'Échappée urbaine^{#03} à Liège, les deux dimensions se confondent, cherchant à la fois à produire un message d'occupation territoriale (temporaire ou non) et un propos dans la sphère publique.

Il faut remarquer que l'utilisation de l'expression « espace public » pour désigner des lieux physiques par superposition à une dimension politique est relativement récente. En matière de mouvements sociaux, l'utilisation des mots « espace public » supplante celle de « rue », aux connotations politiques affirmées, comme par exemple dans « prendre la rue ». De la même façon, on parlera plus facilement de « citoyens » que de « peuple », tout en excluant la consécration trop sauvage, voire ingouvernable, de « foule ».

Diapason ou dissonance

L'espace public contient en son sein la dimension « publique », celle d'appartenance de l'espace à tous. Mais s'il peut dès lors induire une notion d'espace possédé par tous, il peut aussi, à la façon d'un négatif, impliquer l'occupation par personne (dans les faits, le « tous » n'exprime jamais qu'une potentialité d'appropriation, jamais réalisée). Cette conception de l'espace public sous-entend en effet une égalité des citoyens le parcourant, une égalité de droits, d'états, de situations. À ce titre, un certain anonymat est la condition première du partage de cet espace, accompagné de conduites civiles et d'un code de comportements. Les différences socioculturelles y font tâche, lorsque trop visibles, tout comme les expressions politiques ou sociales jugées trop vindicatives ou extrêmes. On peut s'exprimer, mais dans la mesure des règles en présence, une certaine neutralité devant être observée.

Dans la ville de Liège, l'idée d'un *speaker's corner*, un coin où pourrait s'exprimer par micro toute opinion dans l'espace public (y compris politique et religieuse, dans la limite de la loi) fut rapidement mise de côté. Au-delà des justifications de dispositif trop contraignant à mettre en place (et surveiller), une autre raison pourrait être celle d'une préservation d'un cadre neutre, pacifié, de l'espace public, où toute position se vaut et où les opinions des uns ne peuvent pas heurter celles des autres, et doivent donc être contenues dans un cadre privé. On retrouve cet objectif, neutralisant plutôt que réellement neutre, dans des conceptions tronquées de la laïcité, dans lesquelles rien ne pourrait être affiché ou déclamé en matière d'opinion et de croyance. Du moins, il est convenu de les taire le temps d'un échange dans l'espace public^{#04}. En ce sens, la citoyenneté exprimée en espace public, et particulièrement celle préconisée et régulée par les pouvoirs publics, via un anonymat et une neutralité politique relatives, tend à « harmoniser l'hétérogénéité de la société »^{#05}.

On part alors du postulat d'une égalité de chacun à pouvoir s'exprimer, échanger et surtout s'accorder dans cet espace de réalité suspendue. Ceci sans forcément prendre en compte ni les différences de capacité à participer à cette harmonisation (ou simplement l'intérêt d'y participer), ni l'antagonisme, voire l'irréductibilité, de certaines positions sociales.

Or, rendre visible la question du désaccord dans les débats, sans forcément l'harmoniser, devrait être une fonction de l'espace public. L'accord sur tout, en tout point, le consensus mou, lui, relève de la stratégie visant à faire croire qu'un territoire fictif et neutralisé peut exister et que l'évidence du bien commun s'impose sans conflit. Il ne s'agit alors pas tant d'être d'accord sur tout, mais de savoir sur quoi cet accord porte. C'est

évidemment la meilleure façon de masquer tout signe idéologique, à l'instar de cette société civile imaginaire, non identifiée, sage et unifiée, vantée par le président Emmanuel Macron lors de sa campagne présidentielle. En somme, la dissonance peut révéler davantage les antagonismes, et donc les oppressions éventuelles, que le diapason.

Espace public(itaire)

Pourtant, un type de discours est tout à fait autorisé dans l'espace public, et bénéficie d'ailleurs souvent de largesses de la part des pouvoirs publics. Il s'agit de la publicité : affiches, tracts, stands, marchés, braderies, spots radios, présents dans les rues, à la vue de tous, aux arrêts de bus, occupant l'espace visuel, sonore... et social. La seule exception à la restriction de l'expression des discours idéologiques est alors celle de la société de consommation et du spectacle, sous couvert d'un aspect inoffensif, non partisan et non orienté. La revendication politique, non ; le message publicitaire, oui. Cette propension de longue date à privilégier - plus précisément à vendre - l'espace public (lieu concret et espace social) à des logiques marchandes est vivement critiquée et combattue sur le terrain militant par des mouvements anti-publicitaires comme « Liège Sans Pub ». Ces derniers enlèvent, remplacent et parodient les affichages publicitaires, opérant de nuit, afin de rencontrer un double objectif de réappropriation et de sensibilisation aux différents côtés néfastes de la publicité.

Espaces de la citoyenneté urbaine

La citoyenneté et l'espace public sont, comme on l'a dit, deux termes aux significations difficiles à cerner, mouvantes. Il faut donc se saisir de cette signification pour la définir et la construire, dans les mots comme dans les faits, en un instrument d'émancipation. Pour ce faire, le recours à la « citoyenneté urbaine » peut s'avérer une piste intéressante à explorer, étant donné la prédominance de ces expressions dans l'espace public en milieux urbains.

#01 J. HABERMAS, L'ESPACE PUBLIC. ARCHÉOLOGIE DE LA PUBLICITÉ COMME DIMENSION CONSTITUTIVE DE LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE, PAYOT, PARIS, 1978.

#02 H. ARENDT, LA CONDITION DE L'HOMME MODERNE, CALMANN-LÉVY, PARIS, 1983.

#03 [HTTP://WWW.MSH.ULG.AC.BE/ECHAPPEE-URBAINE-2-METAMORPHOSES/](http://www.msh.ulg.ac.be/echappee-urbaine-2-metamorphoses/)

#04 UN PARALLÈLE PEUT ICI ÊTRE DRESSÉ AVEC LE CONCEPT DE MÉDIATION CHEZ HEGEL PUIS DE FAÇON CRITIQUE CHEZ MARX, PAR LEQUEL L'ÉTAT ASSURE UN RÔLE DE PACIFICATION ET DE NEUTRALITÉ, DE ZONE TAMPON POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE.

#05 M. DELGADO, L'ESPACE PUBLIC COMME IDÉOLOGIE, ÉDITIONS CMDE, TOULOUSE, 2107, P. 30.

Cette dernière, étudiée notamment à travers la sociologie des mouvements sociaux, rassemble des caractéristiques semblables aux luttes ouvrières des siècles précédents, les revendications se déplaçant des lieux de productions aux lieux de vie, aux espaces de la vie quotidienne, les liens de voisinage remplaçant dans l'équation ceux des solidarités de métier. Cette citoyenneté urbaine peut prendre différentes formes, mais comprend en son cœur des revendications en lien avec le territoire : manifestation contre la destruction d'un patrimoine commun, opposition à la destruction d'un espace vert. Elle va du comité de quartier se mobilisant au Ry-Ponet (Chênée, Liège) pour la sauvegarde d'un parc à des lieux de réinvention quasi-totale de la société, comme les zones à défendre (ZAD). Ici, l'expérience concrète de la résistance, de l'opposition à des forces contradictoires, aux décisions des pouvoirs publics, est manifeste et permet des convergences, avec la question écologique (Notre-Dame des Landes ou, plus près de nous, le refus du projet de liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux-Beaufays) ou avec des thématiques touchant aux droits de l'Homme (opposition à la construction de la prison de Haren). Ces illustrations comportent toutes une dimension plus ou moins forte, plus ou moins assumée, d'occupation de l'espace public, à la fois comme objet de leur intervention et médiatisation de leurs revendications. Ceci est évidemment valable pour les formes spontanées de cette citoyenneté urbaine dans le cadre de luttes territoriales ; un peu moins pour son pendant institutionnel, la participation citoyenne ou la démocratie participative, qu'on retrouve dans la « consultation citoyenne », qui comporte toujours le soupçon d'utiliser le label citoyen comme sauf-conduit afin de faire passer un projet de rénovation urbaine.

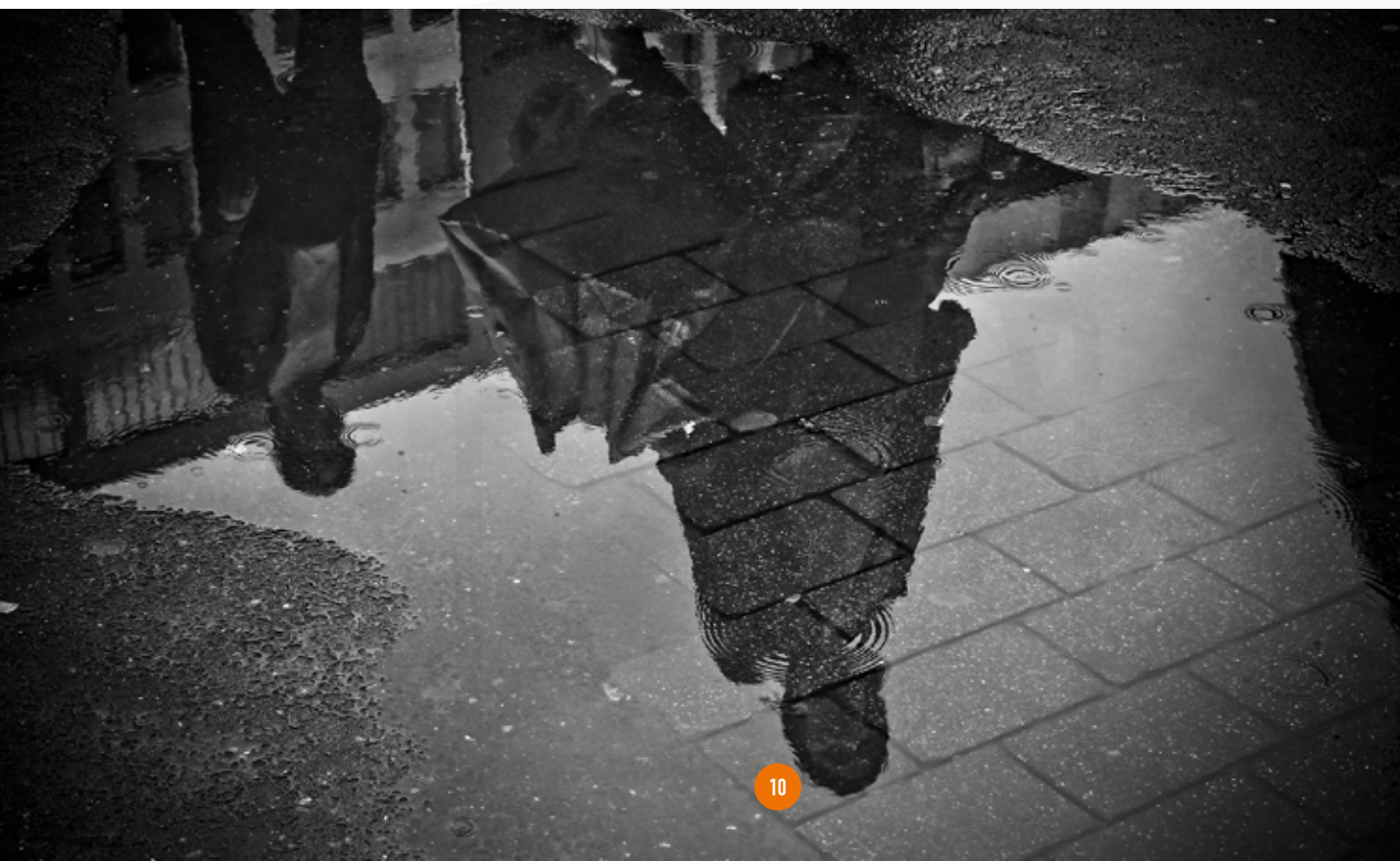
LA SEULE
exception à la restriction
de l'expression des discours
idéologiques est alors celle
de la société de consommation

Il est cependant vital que ces deux visions de la citoyenneté dans l'espace public - les luttes urbaines et les consultations citoyennes - prennent en compte trois éléments, sous peine de voir le schéma citoyen produire du vent plutôt que des pistes d'émancipation collective. Premièrement, la solidarité entre

luttes urbaines, afin d'éveiller une citoyenneté urbaine active non pas dans des réseaux de proximité ou de quartiers uniquement, mais dans une vision globale de la ville, et à plus large échelle. Ensuite, la prise en compte des différentes formes de vie urbaine, à l'heure des migrations transnationales, des métropoles et, donc, de personnes considérées comme des citoyens de seconde zone, n'ayant parfois pas droit à la citoyenneté

nationale (c'est le cas des demandeurs d'asile, par exemple). Ceci concerne aussi les publics plus précarisés ou marginalisés, moins enclins à être représentés, en particulier dans les luttes urbaines où seuls ceux qui peuvent se mobiliser sont des citoyens au capital culturel important. Et enfin, en acceptant la conflictualité, voire les fractures, propres aux positions de chaque groupe social, que les revendications et manifestations en tout genre dans l'espace public devraient servir à révéler et non à lisser. ●

LUCA PIDDIU



DOSSIER



ÉDITO

RÉFLEXION

DOSSIER : ESPACE PUBLIC, ESPACE D'EXPRESSION

ÉTUDIANTS SOLIDAIRES

L'art pour exister, l'art d'exister

L'ENGAGEMENT ARTISTIQUE DES NOUVEAUX MIGRANTS

La question de la place des pratiques artistiques dans la vie des migrants reste relativement peu explorée. D'aucuns considèrent qu'elle est futile car lorsque l'on vit dans la précarité juridique, économique et sociale, l'espace restant dans la vie quotidienne pour l'expression artistique serait très restreint voire totalement inexistant. D'autres prétendent que les migrants ne possèdent quoi qu'il en soit pas les codes artistiques de la société dans laquelle ils arrivent. Cette approche ethnocentrique de l'art en fait donc des non-publics et des non-acteurs dans la sphère artistique nationale ou locale. Ces deux justifications du relatif désintérêt pour la thématique de la place des pratiques artistiques des migrants ne résistent pas à l'analyse. En premier lieu, la précarité, la pauvreté, l'oppression et la domination sont souvent des sources majeures de créativité artistique. Ainsi par exemple, une bonne partie de la culture musicale américaine de masse d'aujourd'hui trouve ses racines dans l'esclavagisme qui a nié l'humanité de celles et ceux qu'on appelle aujourd'hui les Africains-Américains. Ils sont en effet à l'origine du blues, du jazz et donc aussi du hip-hop, le phénomène culturel le plus important de ce début de siècle. En second lieu, s'il est vrai que les migrants récents ne connaissent pas nécessairement la culture des pays dans lesquels ils arrivent, ils emmènent souvent avec eux des traditions artistiques que la société gagnerait à mieux connaître et reconnaître. L'exemple du projet musical *Refugees for Refugees* mené à Bruxelles - qui rassemble des musiciens de différentes régions qui ont toutes et tous en commun d'avoir été des demandeurs d'asile - le montre. Certains des participants à ce projet étaient des vedettes dans leur pays d'origine, des artistes de la culture classique de ces pays dans certains cas. Les considérer comme des êtres a-artistiques ne fait que révéler notre ignorance et parfois notre fermeture d'esprit.

L'art pour rendre visible l'invisible

L'histoire montre que les personnes et les groupes qui n'ont pas d'accès aux institutions politiques et aux médias ont souvent trouvé dans les activités artistiques des moyens d'exister socialement, d'affirmer leur présence, voire de revendiquer des droits et un statut. C'est le cas aussi en Belgique pour une partie des migrants. Le reste de cet article sera précisément consacré aux immigrés sans statut et sans document qui habitent le territoire de la ville de Liège, et en particulier au collectif de

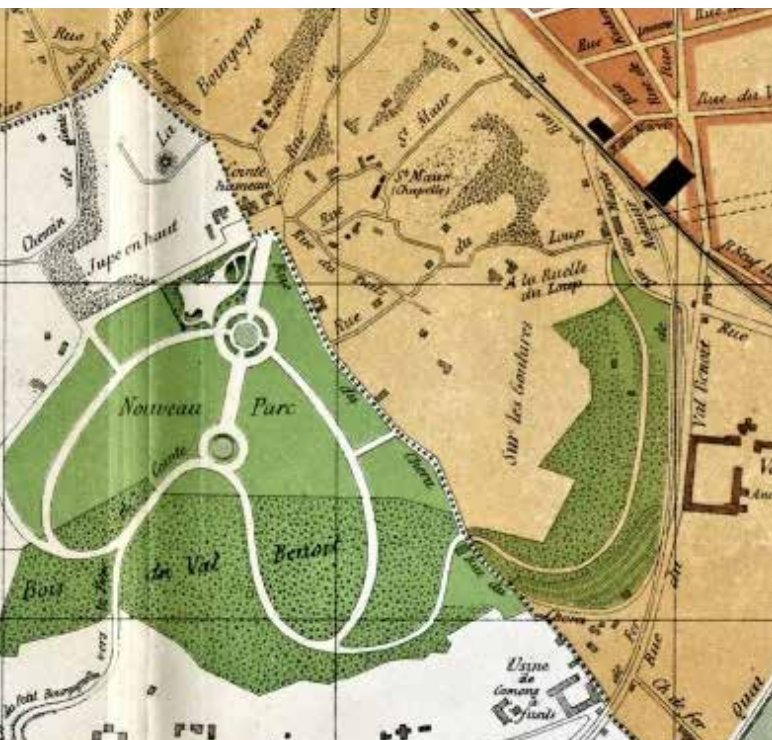
la « Voix des sans papiers de Liège » (VSP). Ce collectif s'est constitué en 2015 au départ de l'occupation de bâtiments inhabités appartenant à l'ONE de Sclessin, avec pour objectif de faire entendre la voix de cette frange de la population liégeoise^{#02}, et de lutter pour la reconnaissance des droits civiques et humains. Les membres du collectif sont pour la plupart des migrants provenant d'Afrique subsaharienne qui ont été déboutés de la procédure d'asile mais qui, tout au long du processus lié à la demande, ont construit des liens socioculturels avec le territoire de Liège et ses habitants. Le refus d'accorder le droit à la résidence a déterminé le changement de statut de ces individus, qui se trouvent à présent en séjour irrégulier à Liège^{#03}, tout en étant insérés dans le tissu local depuis plusieurs années. Leur démarche de prise de parole contre les politiques migratoires actuelles est de réclamer un assouplissement des procédures qui permettrait, si pas leur propre régularisation, une vie plus digne pour tous les migrants d'aujourd'hui et demain.

Ces revendications sont soutenues par plusieurs acteurs locaux : associations et ONG qui œuvrent dans le domaine des migrations et / ou dans le domaine social et culturel de manière plus générale ; services et institutions qui gèrent les questions relatives à la population en situation de précarité, ainsi que les enjeux de la diversité culturelle ; citoyens qui se mobilisent pour le respect des droits humains et civiques des individus. Ce réseau d'acteurs interagit avec les membres de la VSP avec l'objectif, d'une part, d'entamer une lutte transversale visant à combattre la domination des classes précaires et à questionner le système sociopolitique et économique qui constitue le cadre de cette subordination ; et, d'autre part, de visibiliser les migrants et leurs histoires dans l'espace

public grâce à la mise en place de lieux d'expression artistique diversifiés : ateliers d'écriture, de théâtre, de peinture, de couture, de cuisine... Les résultats de ce processus sont multiples : des rencontres interpersonnelles et interculturelles se produisent, une dynamique de sensibilisation se met en œuvre. Grâce à l'engagement dans des pratiques artistiques, des individus invisibilisés par les politiques migratoires deviennent visibles.

HUMAIN,
spontanéité, beauté et force
Sensibilité, joie, sans peur,
légèreté du cœur
Regards bienveillants
Avenir possible, je t'écoute^{#01}

^{#01} MOTS INSCRITS SUR DES ÉTIQUETTES À PLANTER PLACÉES DANS LE JARDIN DE LA VILLA DE L'AVENUE DES ORMES 48 À LIÈGE.
^{#02} EN DÉPIT DE LEUR STATUT, CERTAINS MEMBRES DE LA VSP VIVENT À LIÈGE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.
^{#03} UNE PROCÉDURE DE RÉGULARISATION OU UN RECOURS DE DÉCISIONS PRÉCÉDENTES SONT EN COURS POUR SEULEMENT QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX.



PLAN DE HUBERT-GUILLAUME BLONDEN

Les arts permettent cela en fournissant des codes de communication différents de la verbalisation, ce qui rend les messages véhiculés compréhensibles à d'autres niveaux du discours (entendu au sens large et incluant tout ce qui touche à la communication): la corporalité, le visuel, l'audition, la production matérielle, le goût¹⁰⁴. Le développement, l'expérience et l'usage positif de ces créations artistiques se font grâce au travail partagé entre citoyens ayant différents statuts, différentes histoires et différentes compétences.

Parmi bien d'autres activités artistiques menées par la VSP, *Nous, avec ou sans papiers, regards croisés au-delà des murs*, que nous narrerons dans le cadre de cet article, constitue un exemple récent de prise de parole des migrants par l'art au niveau de l'espace public. Espace public qui se façonne d'ailleurs, dans ce cas, de manière particulière, car le point de départ est, a priori, un endroit privé. Ce qui rend l'articulation entre les différents lieux d'expression des migrants - et les manières de définir ces lieux - d'autant plus intéressante.

Parcours d'artistes à Cointe

Le parcours d'artistes de Cointe constitue depuis plusieurs années un événement qui vise à ouvrir les portes des habitations privées de ce quartier liégeois^{#5} aux visiteurs d'un côté et aux artistes d'un autre côté, permettant la rencontre des deux catégories. Les artistes utilisent ces lieux pour offrir leurs œuvres au regard d'autrui. Certains membres de la VSP, avec des artistes liégeois et d'autres citoyens qui ont rejoint la démarche^{#6}, ont participé cette année à l'initiative culturelle avec un projet intitulé *Nous, avec ou sans papiers, regards croisés au-delà des murs*. Le projet est ainsi décrit dans l'invitation à cette initiative: «Durant les mois d'Avril et Mai, des artistes liégeois, avec et sans papier, se sont réunis sur ce lieu, inhabité depuis 5 ans, appartenant à Ogéo-Fund^{#7}.



CHAMBRE À L'ÉTAGE – ELSA MESCOLI

Ils ont voulu mener une réflexion conjointe ayant pour propos : Comment exister sans reconnaissance ? Comment faire entendre sa voix ? Comment se rencontrer et croiser nos regards ? Quels liens tisser entre nous ? »

Plusieurs rencontres, de quelques heures chacune, ont permis aux membres du groupe de vivre ce lieu à la croisée entre espace public et privé, de se laisser inspirer par cette maison, par son histoire et par son présent, afin d'aboutir à des créations artistiques - textes, peintures, productions audiovisuelles - dont les messages pouvaient être recontextualisés dans cet espace.

Les expériences de vie, les revendications en lien avec les enjeux migratoires et, plus généralement, les droits humains et le bien-être de tous ont fait l'objet d'une communication verbale, mais aussi visuelle et auditive : les mots élaborés par les participants étaient associés aux choses (tapisseries, murs, sols, miroirs, éléments de décor, objets de la vie quotidienne...) et aux échos résonnant dans l'espace vide. Durant tout le week-end qu'a duré le parcours d'artistes, la maison s'est chargée d'une symbolique multiple sollicitée par la production artistique : elle a témoigné d'une richesse décadente, elle a aussi rappelé les déloyautés récurrentes dans la société contemporaine, l'iniquité dans la distribution non seulement des richesses, mais également des biens de première nécessité, tels que le logement, un « espace vital ». Par exemple, une installation située dans l'une des nombreuses chambres de la villa montrait que six personnes pouvaient occuper cet espace, rappelant ainsi la condition précaire des membres de la VSP et le paradoxe constitué par l'existence de lieux inexploités¹⁰⁸. Parmi les textes qui ont été écrits lors de la conception de cette installation, deux récitent : « La vie devient pour soi comme un cercle ou un globe terrestre qui tourne autour de soi. Sur cette terre, chacun doit mener sa vie sans entraver le mode de vie des autres.



L'ARBRE AUX QUESTIONS SANS RÉPONSES - ELSA MESCOLI



HALL D'ENTRÉE - ELSA MESCOLI

Dans ce monde, il y a beaucoup de personnes qui vivent dans une précarité incroyable, tout cela provoqué par la méchanceté des autres ; Dans ce monde, précisément en Belgique, il existe des personnes, migrants, hommes, femmes, enfants, en situation irrégulière, appelés sans-papiers, qui peinent à trouver un espace vital. »

Cette symbolique multiple émergeait également dans d'autres créations artistiques réalisées et exposées ce week-end-là. L'arbre aux questions sans réponse permettait notamment l'expérience visuelle et auditive^{#09} d'interrogations émergées lors des ateliers d'écriture menés dans la maison, tels que : « Pourquoi si peu de partage de nos richesses ? Pourquoi si peu d'accueil des hommes et des femmes qui fuient leur pays parce qu'ils ont faim, parce qu'ils sont persécutés ? Pourquoi la Belgique ne donne-t-elle pas des papiers ? Pourquoi il n'y a pas de libre circulation des personnes ? Pourquoi sept ans en Belgique sans papier ? Pourquoi ma famille me manque ? Quand et comment remettrons-nous les choses en ordre dans ce monde injuste ? Comment peut-on vivre ensemble ? À qui demander de l'aide ? À quoi ça sert tout ça ? Comment sortir de notre peine ? Où allons-nous après ce long combat ? Quand et comment viendra la fin ? » Les diverses peintures exposées dans les différentes pièces du rez-de-chaussée de la maison comprenaient des créations collectives ayant pour but d'évoquer « le cheminement d'un migrant : le départ, les fantômes, les espoirs ; le périple, le chemin des difficultés ; l'éloignement, l'absence, les racines, l'errance »^{#10}. D'autres œuvres encore narraient les souvenirs du passé, les difficultés du présent, les espoirs pour le futur.

Dans sa globalité, le projet artistique développé dans la maison de l'Avenue des Ormes 48 à Liège, dans le quartier de Cointe, a permis aux migrants de la Voix des Sans-Papiers de dire leur présence, de se rendre visibles par l'art dans le contexte so-

cioculturel liégeois, alors que le statut qui leur est attribué à cause des politiques migratoires actuelles vise au contraire à les invisibiliser. L'art est le moyen par lequel cette prise de parole se matérialise dans l'espace et s'impose à l'écoute par une expérience multisensorielle. Certes, l'engagement artistique ne peut pas résoudre tous les problèmes vécus par les migrants. Il reste néanmoins que l'art peut demeurer une arme puissante de conscientisation, de renforcement de l'estime de soi, de connaissance de la société, de construction d'interactions sociales et d'expression de revendications, bref, de construction d'une citoyenneté partagée. ●

**MARCO MARTINIELLO, DIRECTEUR DE RECHERCHES F.R.S. - FNRS,
VICE-DOYEN À LA RECHERCHE, DIRECTEUR CEDEM**

**ELSA MESCOLI, ANTHROPOLOGUE,
CHERCHEUSE POSTDOCTORALE ET MAÎTRE DE CONFÉRENCES**

**CEDEM - CENTRE D'ÉTUDES DE L'ETHNICITÉ ET DES MIGRATIONS
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES, UNIVERSITÉ DE LIÈGE**

^{#04} CE DERNIER ASPECT NE SERA PAS ABORDÉ DANS CET ARTICLE.

^{#05} CE « VILLAGE DANS LA VILLE DE LIÈGE », ZONE HISTORIQUE (DÉVELOPPÉE DÈS LE MOYEN ÂGE) ET BOURGEOISE PAR LA COMPOSITION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SA POPULATION ACTUELLE.

^{#06} ON LIT DANS LA BROCHURE QUI INTRODUIT L'EXPOSITION : « CE TRAVAIL EST LE FRUIT DES REGARDS CROISÉS DE DOMINIQUE, FRANCE, LILIANE, ISMAËL, JIHUAD, MANUELA, HONORÉ, ADAM, JEAN, PAPE, ROBERT, ELSA, MARIE PAULE, NADINE, EL-HADJ, SOUMAH, FRANÇOIS, MABAD, CÉDAR, KADIJA, MARIAM, BOURGMESTRE, ATU, FANNY, RONAN, PIERRE, MYRIAM ET LES ENFANTS AINSI QUE TOUS CEUX ET CELLES QUI DE PRÈS OU DE LOIN ONT PARTICIPÉ AU PROJET. »

^{#07} FOND DE PENSION DE PUBLIFIN, HOLDING FINANCIER PUBLIC INTERCOMMUNAL CONTRÔLÉ EN MAJORITÉ PAR LA PROVINCE DE LIÈGE ET RÉCEMMENT OBJET DE SCANDALE AU NIVEAU DE LA GESTION DE SES FINANCES. LA MAISON ICI MENTIONNÉE, ORIGINAIEMENT PROPRIÉTÉ D'UNE FAMILLE LOCALE, A ÉTÉ ACHETÉE POUR INSTALLER DES BUREAUX, MAIS LES NORMES URBAINISTIQUES DE LA ZONE (ET NOTAMMENT LE FAIT QU'IL S'AGISSE D'UN PARC PRIVÉ) NE PERMETTENT PAS CET EMPLOI DU BÂTIMENT, CE QUI FAIT QUE LA MAISON RESTE INOCCUPÉE.

^{#08} LES BÂTIMENTS DE L'EX-ÉCOLE COMMUNALE D'HORTICULTURE OÙ ILS RÉSIDENT À BURENVILLE ONT ÉTÉ VENDUS À L'ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ LE PERRON. LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE A ACCORDÉ UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE AUX HABITANTS AFIN DE TROUVER UN NOUVEAU LOGEMENT.

^{#09} LES PHRASES ÉTAIENT ÉCRITES SUR DES TISSUS PENDUS À DES ARBRES, ET UN PETIT HAUT-PARLEUR AUDIO DIFFUSAIT UN ENREGISTREMENT DE LEUR LECTURE PAR LES MEMBRES DU GROUPE.

^{#10} BROCHURE EXPLICATIVE.

DOSSIER



Exposer, explorer, fêter... dans l'espace public, un acte poétique, ludique et politique

D*esracines*^{#01} est un projet initié et mis en œuvre par Songes^{#02} entre 2012 et 2014. *Desracines* fut un processus exploratoire et collaboratif visant à valoriser artistiquement 36 vieux oliviers, plusieurs fois centenaires, morts en Belgique alors qu'ils étaient destinés à l'ornementation. Ce processus a impliqué des acteurs variés (étudiants, intellectuels, handicapés, artistes, enfants, anthropologues, agronomes, historiens...) pour rassembler des traces (vidéos, dessins, compositions musicales, photographies...) et produire collectivement, au travers de plusieurs ateliers et rencontres, une « œuvre », agençant les 36 vieilles souches. Cette œuvre collective a été exposée/partagée sur une place publique au cœur de la ville de Liège puis a rejoint le Musée en Plein Air du Sart Tilman, où elle fait partie aujourd'hui du parcours d'œuvres. Cet article s'intéresse particulièrement à un moment fort de ce processus, l'expo-événement^{#03} qui a eu lieu sur l'esplanade Saint-Léonard, au cœur de Liège, durant l'été 2014. Un temps visant à occuper l'espace public, à provoquer le dialogue, à construire un espace original d'expression (écrits accrochés aux arbres, musique), d'expérience (contact corporel avec les arbres), un temps pour faire la fête, raconter un processus créatif collaboratif... Un acte, à nos yeux, éminemment politique et joyeux !

Qu'est-ce qui nous permet cependant de dire que ce processus est « politique » ? Ce qu'il provoque ? Ce qu'il transforme ? Ses effets ? Le processus de production de l'installation ? Le caractère collectif et collaboratif de « l'œuvre » ? Pour répondre à cette question, il convient d'abord de clarifier les intentions de Songes, d'identifier ensuite les facteurs, les conditions qui ont permis cette mobilisation collective. Ensuite, le texte s'attache à souligner les effets de ce moment festif. Les expériences des participants, informées par le pouvoir esthétique des arbres et l'espace de la réalisation, l'intention de Songes, la nature du processus et les méthodes employées permettent de conclure au caractère politique de cet acte.

Des intentions de Songes

Par *Desracines*, Songes cherchait à inscrire et exprimer dans l'espace public un point de vue critique construit collectivement, à la fois tout au long d'un processus lent, piloté par un groupe d'une vingtaine de personnes, ainsi qu'au cours de différents ateliers réunissant un public sociologiquement varié. Le résultat de ces processus de réflexion collective, de confrontation avec les arbres et leur histoire, se concrétisa dans l'exposition d'une installation associant les 36 oliviers.



L'œuvre et les modalités de sa présentation publique (quelle œuvre, pour quel lieu, autour de quelle action?) se sont nourries des traces résultantes des diverses rencontres entre les arbres, groupes et individus. En effet, très vite, les premières réactions des personnes envers les arbres morts ont indiqué le formidable pouvoir esthétique de ces derniers. Ce pouvoir des arbres tient à leur caractère incongru ; ils interrogent, ils génèrent des narratifs (l'exil, le déracinement...), ils symbolisent (la mort, la santé, la durabilité, la Méditerranée, le mont des oliviers...) ou convoquent (l'appropriation humaine du vivant, le productivisme...). L'intention initiale de Songes consistait donc à explorer et exposer ce pouvoir esthétique^{#04}, fomentant la critique et la défiance à travers le plaisir, l'expérimentation par les sens, créant des occasions de mobilisation, de rencontres, de liens, interrogeant le rapport du citoyen à l'espace urbain contemporain et au vivant quel qu'il soit.

Des conditions favorisant la mobilisation, la fête, l'espace d'expression

Le matériau tout d'abord. Ces arbres posent des questions à tous, enclenchent divers paréidolies^{#05} et suscitent des émotions, notamment en évoquant la mort. À la mesure de l'homme, ces vieux arbres entrent en « communication ». De plus, ils occupent la place de manière imposante et gracieuse à la fois : ils sont groupés et forment un large cercle. Ils recréent un espace dans l'espace (où l'on s'arrête, flâne, lit, joue, grimpe). Ils provoquent la discussion (une Espagnole du quartier qui retrouve les arbres qu'elle aime, une écrivaine qui s'arrête et interroge, une vieille dame qui s'identifie au temps qui passe), la réflexion, le mélange (tous s'y arrêtent : grands, petits, vieux, jeunes).

TRÈS VITE
les réactions des personnes
envers les arbres morts
ont indiqué leur formidable
pouvoir esthétique

Le lieu d'exposition (l'esplanade Saint-Léonard) fut significatif, une place fréquemment occupée lors des beaux jours, à l'intersection entre le centre-ville et un quartier métissé, populaire. Il favorise la participation d'un public diversifié, uni par le pouvoir esthétique des arbres et de leur agencement. Le

processus a mené petit à petit à ce moment, à cette installation, à cette action collective, à cette fête, rassemblant les participants et les visiteurs, ou encore les passants et les habitants du quartier (« Il se passe quelque chose chez nous »). Il a induit cette célébration ! Enguirlandage^{#06} collectif des arbres, interventions poétiques, musicales (scène ouverte), bref, l'espace a été rapidement approprié par les participants ; le bar ouvert à tous, la musique, le soleil, la chaleur, sont autant de conditions qui ont participé à l'ambiance engageante, ludique et joyeuse.

Des contraintes qui en disent long... premiers effets ?

Le processus ne fut toutefois pas un long fleuve tranquille... Il n'est sans doute pas anodin que certaines tensions aient surgi, traduisant les enjeux (de pouvoir) d'une telle démarche, d'un tel processus exploratoire.

#01 WWW.DESRACINES.BE

#02 ASSOCIATION LIÉGEOISE, WWW.SONGES.BE. SONGES EST UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA RÉFLEXION COLLABORATIVE, DE LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE SAVOIRS. ELLE RAPPROCHE DES GROUPES ET DES INDIVIDUS SUR LA BASE D'UNE CONNAISSANCE MUTUELLE. ELLE VALORISE, DOCUMENTE ET DIFFUSE LES RÉSULTATS DE CES COLLABORATIONS SOUS DIFFÉRENTS FORMATS, EXPRESSIONS ARTISTIQUES. ELLE FAVORISE L'OCCUPATION D'ESPACES PUBLICS, LA RESTITUTION PUBLIQUE. SONGES A INITIÉ À LA SUITE DE DESRACINES LE FESTIVAL LIÈGE SOUFFLE VERT (WWW.LIEGESOUFFLEVERT.BE).

#03 L'EXPOSITION A PRIS PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC DURANT DEUX MOIS, EN JUILLET ET AOÛT 2014. UN VERNISSAGE POPULAIRE S'EST ORGANISÉ LE 16 JUILLET 2014. AU PROGRAMME : MUSIQUE, DÉAMBULATION, ENGUILRANDAGE, SLAM, POÉSIE, BAR.

#04 DANS LE SENS DE PRODUCTION DE SENSATIONS ET DE SENTIMENTS ; C'EST DANS CE SENS QU'IL FAUT ENTENDRE L'INCONGRUITÉ MENTIONNÉE PLUS HAUT.

#05 LA PARÉIDOLIE CONSISTE À PERCEVOIR UNE FORME CONNUE DANS UNE IMAGE OU UN SON QUI REPRÉSENTE AUTRE CHOSE. CERTAINS VOYAIENT DANS LES TRONCS D'OLIVIERS DES ANIMAUX, DES GOULES, DES CORPS MUTILÉS...

#06 CET « ENGUILRANDAGE » A ÉTÉ PRÉPARÉ ET MIS EN ŒUVRE PAR DEUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE SONGES / DESRACINES, LE CREAHM ET LA MAISON DES JEUNES LA BIBI.



Œuvre collective, versus œuvre personnelle?! Œuvre ou pas œuvre? D'ailleurs, qu'est-ce qui « fait » œuvre? Le collectif fait-il partie du « monde » de l'art contemporain? Qui est Songes? D'où vient Songes? Comment se positionne Songes? Qui observe Songes dans ce microcosme liégeois? Sommes-nous des « espèces d'artistes », des « intellos », des entrepreneurs culturels? Avons-nous réellement la capacité de toucher des « non-acquis »? Quels partenariats sommes-nous capables de mobiliser? L'agencement de ces souches sur la place a-t-elle été réellement dessinée lors des ateliers? Exposer de vieilles souches d'arbres sur une place publique, chose sans doute peu commune, nécessite des autorisations, des arguments (sécurité, protection), de l'argent (camions et grues pour les y déposer), de la force (humaine). Faire de ce « vernissage » une fête populaire mélangeant les genres requerrait une occupation agréable de l'espace. Le 16 juillet, la météo fut de la partie. Cependant, la fête avait d'abord été programmée la semaine précédente, un après-midi (très) pluvieux... Reporter, communiquer, relancer...! L'événement a pourtant eu lieu, a eu du succès et a provoqué des effets.

Des effets perceptibles, analysés

Cette expo-événement et le processus qui l'a précédée ont participé à la renégociation éphémère de l'espace urbain par le végétal et les citoyens, à la création d'un espace où des opinions et sentiments s'inscrivent et s'affichent publiquement, comme dans une sorte « d'enchantement collectif » (Shusterman^{#07}) qui mêle participation dans une action collective et expérience esthétique. Il faut souligner l'effet réformatif du « participant-acteur » (Ngugi Wa Thiong'o^{#08} et Boal^{#09}) qui enguirlande, fait de la musique, déclame, boit, parle, écrit, regarde, touche... Des liens indéniables se sont créés, sur le moment mais aussi en amont au travers des partenariats (Creahm, La Bibi), au sein même du groupe **Desracines**, de Songes (qui par cet acte re-

lance une dynamique interne et retrouve un certain fil rouge à développer au cœur de ses actions^{#10}). En outre, le climat émotionnel créé a favorisé le déplacement de la morale, humain ou non-humain, en cultivant le continuum entre des êtres vivants, qu'ils soient humain, animal ou végétal. Ce déplacement de la morale fut particulièrement encouragé par les enfants. Pour eux, pas de grande différence entre un animal et un arbre: « *tous les deux sont vivants* ». Si graver dans leur écorce les fait « souffrir », ils reconnaissent que « *les arbres n'ont pas mal comme nous* ».

Pour conclure

Le rôle de Songes peut être qualifié de médiateur (passeur), instaurant du lien entre une intention (politique), l'esthétique et l'action dans l'espace public, en y associant plaisir et exaltation! Le rôle de l'artiste, qui critique et analyse, qui interprète et réalise, fut central. Les artistes ont participé à valoriser, explorer et encourager une expérience esthétique qui unit les divers participants et spectateurs, en insufflant poésie et sensibilité. Le processus et la manière de le mener ont induit une densification de l'acte et de ses effets. La création d'un espace-temps singulier a convoqué tous les sens et engendré un lieu d'expressions et d'émotions partagées, de connexion, une sorte de communauté imaginée incluant les végétaux, porteuse d'une imagination renouvelée de la ville. ●

GUY MASSART & BÉNÉDICTE MACCATORY, ADMINISTRATEURS, SONGES ASBL

#07 R. SHUSTERMAN, « DIVERTISSEMENT ET ART POPULAIRE », MOUVEMENTS 1 (57) (2009), PP. 12-20.

#08 NGUGI WA THIONG'O, « ENACTMENTS OF POWER. THE POLITICS OF PERFORMANCE SPACE », THE DRAMA REVIEW 41 (1997), PP. 11-30.

#09 A. BOAL, THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ, PARIS, LA DÉCOUVERTE/POCHE, 1996, 1997.

#10 À LA SUITE DE CE PROJET ET EN CONTINUITÉ MÉTHODOLOGIQUE (COLLABORATION CITOYEN-ARTISTE-CHERCHEUR) MAIS AINSI THÉMATIQUE (EXPÉRIENCE DE LA VILLE, RAPPORT HUMAIN-NON HUMAIN, EFFETS DU « VERT »), SONGES A INITIÉ LE FESTIVAL LIÈGE SOUFFLE VERT (PREMIÈRE ÉDITION EN 2016).



© OCCURRENCE

DOSSIER



ÉDITO

RÉFLEXION

DOSSIER : ESPACE PUBLIC, ESPACE D'EXPRESSION

ÉTUDIANTS SOLIDAIRES

Masse Critique

La Masse Critique, qu'est-ce que c'est ?

Tout d'abord, il faut bien comprendre que la Masse Critique, ce n'est pas un collectif. C'est juste une « pratique », une façon de s'organiser. L'idée est simple. Au quotidien, en tant que cycliste, on est isolé-e, vulnérable parmi les voitures. En se regroupant, on peut inverser le rapport de force et prendre notre place dans le trafic sans se mettre en danger.

À Liège, comme dans des centaines de villes à travers le monde, la technique de la Masse Critique est utilisée chaque dernier vendredi du mois pour une manifestation festive et revendicative. C'est l'occasion de réclamer de meilleurs aménagements urbains en faveur du vélo et des autres modes de déplacement doux, de dénoncer l'omniprésence des bagnoles en ville et la pollution de l'air, d'appeler à pacifier la circulation, à rendre l'espace public plus convivial...

Comment cela fonctionne en pratique ?

La Masse Critique est entièrement autogérée : elle n'a ni chef, ni responsable, ni porte-parole. C'est donc à chaque cycliste qui y participe de prendre ses responsabilités pour que tout se passe bien. Afin d'éviter des situations de conflits potentiels avec les autres usagers de la route, il y a un principe fondamental à respecter : ne jamais scinder la Masse en plusieurs morceaux. Pour être fort-e-s, il faut rester uni-e-s ! Cela implique notamment de rouler au rythme des plus lent-e-s, de s'attendre à chaque feu rouge, de se regrouper en faisant le nombre de tours nécessaires dans les ronds-points et de bloquer les voitures qui pourraient s'insérer parmi les vélos à chaque carrefour.

Une galère ?

Le 27 avril, la Masse Critique a commencé dans une excellente ambiance. On était environ 70 à faire retentir nos sonnettes et à distribuer des tracts aux passant-e-s. À hauteur du boulevard de la Sauvenière, des voitures de police ont commencé à nous suivre, puis à adopter des comportements dangereux : dépassements à toute vitesse en nous frôlant, manœuvres « de cowboys », entrée à contresens dans un rond-point... L'ambiance était alors très tendue, les enfants ne riaient plus et on essayait tant bien que mal de se protéger en restant groupé-e-s.

La suite a été largement relayée dans la presse : la police nous a « nassé-e-s » avec matraques et boucliers, le peloton anti-banditisme nous a menacé-e-s avec ses armes puis les chefs de la police ont menti en disant qu'on avait pris des boulevards à contresens, frappé des pare-brises...

Une victoire ?

On n'en est pas resté-e-s là. C'est peu dire que tout le monde était assez remonté contre cette violence et l'inaction du bourgmestre. La plus belle réaction a été offerte lors de la Masse Critique suivante, le 25 mai. On était entre 600 et 800 cyclistes à prendre joyeusement la rue, dans une marée impressionnante de roues et de sourires. On pouvait voir toute la diversité des cyclistes : enfants, sportifs, cyclistes quotidiens ou tandems de voyage. Et des tas de beaux messages pour le vélo et contre les violences policières. Mon préféré : « Liège Bastonne Liège ». Ça faisait vraiment plaisir à voir et ça donne une énergie énorme pour les prochaines éditions !

Nous rejoindre

Si des cyclistes veulent nous rejoindre, rien de plus simple. Il suffit de venir avec son vélo le dernier vendredi du mois sur l'esplanade Saint-Léonard. On se retrouve vers 17h30 et on part vers 18h pour une balade festive et revendicative à travers la ville ! ●

STÉPHANE JONLET



DOSSIER



Collectif Liège Sans Pub

Liège Sans Pub c'est quoi ?

Liège sans pub est un mouvement citoyen qui s'est formé en 2016 en prévision de l'échéance du contrat liant la Ville de Liège à la multinationale publicitaire JCDecaux. Nous sommes des citoyen-ne-s d'horizons divers. Par des actions dans l'espace public, nous voulons questionner la place de la publicité commerciale dans notre ville.

Qu'est-ce que vous dénoncez / revendiquez ?

La publicité est un problème pour plusieurs raisons : de nombreuses études montrent qu'elle a des effets négatifs sur la santé physique et mentale, elle contribue à la dégradation de l'environnement à travers la surconsommation qu'elle provoque en plus de ses besoins propres en énergie, et elle est une activité très couteuse pour la collectivité si on prend en compte ses externalités négatives. Dans l'espace public, elle s'impose à tous, qu'on le veuille ou non, et enlaidit la ville. Ces arguments sont repris de manière plus développée dans notre manifeste.

Au départ, nous voulions que la Ville de Liège profite de la fin de son contrat avec la société JCDecaux pour s'affranchir définitivement d'un lien qui l'unit à une entreprise publicitaire.

Malheureusement, en mai 2017 le Collège communal a décidé de signer un nouveau contrat avec la multinationale, et ce, plusieurs semaines en avance sur son calendrier, alors que nous étions en pleine mobilisation (près de 5 000 signatures récoltées notamment chez les commerçants locaux, mais aussi une interpellation citoyenne déposée au Conseil communal). De fait, notre interpellation citoyenne devant le Collège - prévue à l'ordre du jour depuis le mois précédent - a eu lieu alors que le Bourgmestre avait re-signé le contrat... cinq jours avant l'interpellation (et en toute connaissance de cause !). Cette décision du Collège, outre le fait d'être profondément antidémocratique (le processus d'interpellation citoyenne, offert à tous les liégeois-e-s, a été moqué par le Bourgmestre et ses échevins) a été un coup dur pour le collectif et l'ensemble des citoyens qui ont soutenu le mouvement. Notre campagne initiale était ciblée uniquement sur cette histoire de contrat. Mais l'adoption d'un nouveau contrat pour une durée de 15 ans s'est révélée être une opportunité pour nous d'élargir la focale et de dénoncer les autres formes de publicité présentes dans l'espace public : les dispositifs placés sur des propriétés privées mais visibles sur l'espace public, notamment. Nous avons réécrit notre manifeste dans cette optique, dans lequel nous formulons plusieurs revendications :



- Ne plus accorder de permis d'urbanisme pour l'installation de panneaux publicitaires ;
- Recenser et faire enlever les panneaux publicitaires installés illégalement ;
- Enlever les panneaux publicitaires installés sur les terrains de la Ville, de la Régie Foncière ou de tout autre organisme de service public ;
- Interdire la publicité « intelligente » et les écrans LED ;
- Interdire les panneaux publicitaires mobiles et les véhicules de diffusion publicitaire ;
- Refuser l'installation de publicités à l'intérieur ou aux alentours du futur tram ;
- Ne passer aucun contrat avec des annonceurs publicitaires ;
- Défendre des positions antipub dans les institutions et organisations où la Ville est représentée.

Une ou deux actions phares

Notre action du 25 mars 2018 à l'occasion de la journée internationale contre la publicité - c'est la date à laquelle le tribunal de Paris a relaxé des déboulonneurs de publicité français -, qui s'inscrit dans le mouvement #SubvertTheCity. Lors de cette action, nous avons recouvert un panneau publicitaire installé sans autorisation sur le Bastion du Saint-Esprit, un rempart du XIII^{ème} siècle repris à l'inventaire du patrimoine.

NOUS VOULIONS
que la Ville de Liège profite
de la fin de son contrat
avec la société JCDecaux
pour s'affranchir
de l'entreprise publicitaire

Il s'agit de dénoncer l'omniprésence des panneaux billboards le long des routes et sur les façades liégeoises. De manière ludique mais très concrète, nous voulions rappeler au Collège communal et au Bourgmestre leur engagement de réduire la pression publicitaire sur notre ville.

Pour la petite histoire, quatre combis de la Police de Liège ont débarqué en trombe à la fin de l'action. À notre plus grande surprise, ils n'étaient pas venus pour ordonner le démontage des panneaux installés illégalement par Belgian Posters / ClearChannel, mais pour obliger les activistes à enlever leur œuvre temporaire.

Le Bourgmestre a posté sur Facebook qu'il allait vérifier si ce panneau était bien légal et qu'il prendrait les mesures nécessaires si les panneaux n'avaient pas les permis requis. Nous attendons toujours...

Vos galères

Nous fonctionnons de manière entièrement bénévole et ne bénéficions d'aucun financement.

Comment vous rejoindre ?

Nous organisons des réunions une fois par mois, généralement tous les deuxièmes lundis du mois à 19 heures. Si vous souhaitez vous impliquer dans nos actions ou nos réunions de préparation, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail, via twitter ou Facebook pour connaître la date et le lieu de la prochaine réunion. ●

COLLECTIF LIÈGE SANS PUB



RENCONTRE



La Voix des Sans-Papiers

Un jour comme les autres

Lundi matin, 6h30. Tout le monde est debout et déjà sur le pied de guerre, prêt à attaquer cette semaine. Enfin, pas tout à fait tout le monde : les enfants, eux, prolongent de quelques secondes leur voyage au pays des rêves. Plus pour très longtemps, cependant. C'est Katia, la maman d'une fratrie de quatre enfants, qui se charge de réveiller cette jeune communauté. Elle s'occupe tout d'abord de la partie gauche des bâtiments, où logent les filles ; elle passe devant chacune des chambres, réveille par sa simple présence certaines, secoue légèrement les plus assoupies, attire d'autres en leur parlant du petit déjeuner qui les attend, tire les rideaux et se dirige vers le quartier des garçons pour répéter ce petit rituel.

Une fois chose faite, Katia rebrousse chemin, déambulant parmi les visages encore fatigués, et retrouve ses filles : Laïla, Saïcha, Lee et Nadia, âgées respectivement de 14, 13, 10 et 8 ans. Si les trois grandes ont déjà vogué vers la cuisine, la petite dernière, elle, trainasse encore, rêve tout en préparant son petit sac pour aller à l'école. Nadia est contente d'habiter ici, elle vit avec sa famille et ses amis, elle peut jouer à l'extérieur de sa chambre et peut même aller à l'école, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. Son ancienne maison vient parfois s'imposer à son esprit lorsqu'elle ferme les yeux le soir, endroit qu'elle chérissait et craignait un peu en même temps. Sa grand-mère, son frère et ses oncles sont restés là-bas ; elle ne les a plus revus depuis leur arrivée en Belgique, il y a donc 6 ans environ. Sa maman lui parle souvent de son village et du reste de sa famille restée là-bas, elle aimerait beaucoup les revoir. Mais voilà que Nadia s'attarde encore et qu'elle va être en retard pour l'école. Elle saute dans ses vêtements, ramasse son sac au passage et s'envole rejoindre sa mère l'attendant sur le seuil de la porte. De ses petites jambes elle gambade dans les rues de la ville, en évitant passants, chiens, bus et voitures. Ouf, elle n'est pas en retard et arrive avant que la cloche ne sonne. Elle s'insère dans les rangs avec ses camarades et attend de rentrer en classe. Elle aperçoit un peu plus loin Mathys, un garçon un brin agaçant qui la regarde étrangement depuis qu'ils partagent les mêmes bancs scolaires. Pas grave, elle s'amusera avec les autres enfants. Nadia passera la journée à s'adonner aux mathématiques, au français, à l'histoire et aux sciences, en s'évertuant à en comprendre et assimiler un maximum. Encore que ça ne soit toujours pas très facile : les mots lui semblent parfois compliqués et le français fort différent de sa langue maternelle.

Et voilà que Nadia remonte les rues dans l'autre sens pour retourner à la maison, pendue aux mains de Laïla et Saïcha, Lee les devançant un peu, les bras chargés de sacs en tout genre. Ce soir c'est la fête, il faut s'organiser un tant soit peu et tout préparer. Une fois la grille passée, Nadia s'élance dans la cour, virevolte comme un avion les bras largement ouverts et va rejoindre ses « oncles » adoptifs. Karim est le premier qu'elle va voir, il est artiste peintre et organise comme tous les lundis une activité peinture. Il enseigne son art et aide ses élèves, qui sont tout bonnement les voisins du quartier. Nadia aime l'odeur de la peinture, et la multitude de couleurs qui va avec. Elle contourne les chevalets, salue les étudiants de son oncle Karim et va planter un baiser sur sa joue. Puis elle passe dans la salle de classe voisine, où une ribambelle de femmes et quelques hommes se battent avec des aiguilles, fils et morceaux de tissu pour en faire un vêtement. C'est Marie qui veille et encourage tout un chacun. De fil en aiguille (c'est le cas de le dire !), notre petite demoiselle se retrouve dans une pièce un peu plus grande, ouverte sur l'extérieur, où une multitude de personnes s'évertuent à l'art du théâtre. C'est un de ses endroits préférés ; les acteurs incarnent des personnages tous plus farfelus les uns que les autres, au grand bonheur de Nadia qui y voit là une source d'amusement permanente. Mais aujourd'hui la troupe est très concentrée, un poil nerveuse, dirons-nous : ils se présenteront sur différentes scènes belges dès la semaine prochaine. Elle poursuit sa route et aperçoit au loin son père rentrant du travail. Il court à sa rencontre et la porte sur ses épaules jusqu'à la cuisine. Le père de Nadia travaille dans un garage depuis quelques années déjà. Il assemble des pièces de voiture et en répare d'autres, et ce, à raison d'une dizaine d'heures par jour. Cet homme, depuis son arrivée sur ce territoire européen, a déjà changé plusieurs fois d'employeur il fait du bon, voire du très bon travail, ses chefs insistent et le lui disent souvent. Mais malgré ça, parfois il se présente à son poste un matin pour s'entendre dire qu'il peut rentrer chez lui, qu'on n'a pas besoin de ses services... Cette situation peut durer plusieurs jours. Il vit ainsi sans aucune certitude de travail pour le lendemain, il est alors difficile de rentrer à la maison serein. Le papa de Nadia est aujourd'hui encore un peu plus contrarié, bien que toute la famille soit joyeuse. Il commence à tousser et à tomber malade, mais il sait qu'il devra continuer à travailler coûte que coûte, sous peine d'être mis à la porte et de rentrer les mains vides... Nadia ne s'aperçoit évidemment pas des traits tirés de son père et poursuit sa course folle en humant les bonnes odeurs s'échappant du foyer. La cuisine bourdonne d'activités, il faut préparer le repas et vite, avant que l'invitée n'arrive.

Nadia se souvient de tante Hana, partie de but en blanc en voyage avec des hommes en uniforme six mois plus tôt, sans autre bagage que les vêtements qu'elle portait. Elle rentre enfin de son séjour, épuisée, fragilisée semble-t-il, mais avec un sourire digne de ce nom accroché au visage. Quelle joie ! Cette semaine s'annonce décidément radieuse.

À ce stade du récit, nous pouvons nous rendre à l'évidence : Nadia et sa famille sont des personnes heureuses et, bien qu'étrangères - vous l'aurez deviné -, qui vivent en harmonie avec le système belge. Pourtant, un tout petit détail attire l'attention : ces individus n'ont pas de papiers... Et vous, vous l'auriez cru en lisant la vie quotidienne de Nadia ? Parce que moi, pas du tout. Cette histoire, bien que fictive, nous permet d'avoir un aperçu de la vie menée par les enfants du collectif la Voix des Sans-Papiers, que nous avons rencontrés. Les sans-papiers de Liège, et par extension de toute la Belgique, vivent exactement de la même manière que le reste de la communauté belge, à ceci près que les droits les plus élémentaires, tels le droit d'obtenir un diplôme après ses études, l'accès à des soins médicaux, le droit de travailler en toute sécurité... ne leur sont pas accordés. Si les questions qui reviennent souvent lorsqu'on mentionne les sans-papiers sont plutôt basiques - « Qui sont-ils ? », « D'où viennent-ils ? », « Mais que diable viennent-ils faire en Europe ? » -, les idées qu'on en a le sont tout autant : « Ils en veulent après notre travail ! », « Ils nous volent nos ressources ! »... Et si on essayait de comprendre et d'analyser les motivations qui poussent un individu à embarquer sa famille dans un voyage périlleux à destination d'une région non seulement inconnue mais en plus légèrement hostile ?

Ces personnes, au contraire d'épuiser nos sols, ne seraient-elles pas une source d'enrichissement et de nouveauté sur laquelle s'appuyer ?

Être sans-papiers

En général, un individu ne fuit pas son pays d'origine par plaisir, mais il peut s'y voir obligé pour diverses raisons : guerres, catastrophes naturelles, explosions nucléaires, oppressions politiques ou religieuses, ou simplement recherche d'une vie meilleure... L'immigration existe depuis toujours, depuis que l'Homme sait marcher, en fait.

Dans les années 60, des personnes, encouragées par le gouvernement belge

en plein boom économique, vont commencer à aborder notre région pour y trouver un travail et entamer une nouvelle vie. C'est ainsi que des Italiens, puis des Turcs et des Marocains, s'installent sur le territoire belge et descendent chaque jour dans les mines (quel Belge se risquerait encore à travailler sous terre ? C'est tellement pénible...). Mais dès 1974, la récession pousse le gouvernement à stopper cette politique migratoire. Cela se traduit notamment par une fermeture des frontières et un durcissement drastique quant à l'obtention du permis de travail (sanctions envers les employeurs engageant de la main d'œuvre étrangère). C'est dans ce contexte qu'émergent la doctrine « immigration zéro » et le phénomène des sans-papiers, qui ne cesse de s'intensifier depuis les années 90. De manière générale, les sans-papiers n'ont pas de documents d'identité conformes au pays d'accueil, même s'ils peuvent être en possession de ceux de leur pays d'origine.

DONNER
des documents d'identité
à des personnes occupant
le territoire et y travaillant depuis
de nombreuses années
releve du bon sens



Parmi eux, nous trouvons notamment des demandeurs d'asile déboutés, des personnes arrivées clandestinement ou avec un visa touristique qui a expiré, d'anciens étudiants qui ne sont pas rentrés dans leur pays d'origine après leurs études...

En janvier 2000, le gouvernement belge a organisé, durant trois semaines (il s'agissait d'une mesure temporaire), une campagne de régularisation basée sur un certain nombre de critères, et ce, suite notamment à la mobilisation des sans-papiers et des organisations de défense du droit des étrangers. À cette occasion, 32 600 dossiers impliquant 50 600 personnes ont été introduits et la majorité des demandes ont reçu une réponse positive.

Néanmoins, pour les dossiers introduits dans les années qui ont suivi cette campagne de régularisation, la pratique en matière de régularisation est redevenue ce qu'elle était auparavant : pas de critères clairs quant aux conditions à remplir pour être régularisé, qui semblent au contraire être laissés à la simple appréciation des instances juridiques ; une procédure exclusivement écrite, l'audition du demandeur étant impossible.

En juillet 2009, le gouvernement est parvenu à trouver un accord au sujet de l'application de l'article 9bis de la loi du 15/12/1980⁹⁰¹ dans le cadre d'une « instruction » ministérielle. Ce texte prévoyait un certain nombre de critères permanents de régularisation, ainsi qu'une mesure temporaire pour les personnes présentant un « ancrage local durable ». Ces personnes pouvaient introduire une demande de régularisation entre le 15/09 et le 15/12/2009. Malgré l'annulation de l'article 9bis par le Conseil d'État, 45 000 personnes auront pu être régularisées sur la base de l'instruction de 2009.

Après 2009, le traitement des demandes de régularisation s'est à nouveau basé sur les circonstances exceptionnelles de l'article 9bis de la loi du 15/12/1980 et le pouvoir d'appréciation discrétionnaire de l'administration, en l'absence de critères plus précis dans la loi. En 2015, 5 998 demandes de régularisation ont été introduites, soit le plus faible nombre observé depuis 2005. 67% des demandes invoquaient des raisons humanitaires, 33% invoquaient des motifs médicaux. 883 décisions ont été positives et ont permis la régularisation de 1 396 étrangers en 2015. Depuis 2005, il n'y a jamais eu aussi peu de régularisations, et le nombre de sans-papiers ne cesse d'augmenter.

Une rencontre

Pour en savoir un peu plus sur les sans-papiers, et surtout essayer de comprendre qui sont ces personnes, nous nous sommes rendus à la Voix des Sans-Papiers de Liège, qui nous a généreusement ouvert ses portes le temps d'une soirée. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec des hommes, femmes, enfants, parents, professeurs, ingénieurs, médecins, écrivains, politiciens, étudiants, artistes, sportifs, penseurs, rêveurs, passionnés et engagés, bref, avec toute une communauté. Ils se sont peu à peu livrés et nous ont expliqué leur quotidien. À l'instar des citoyens liégeois, les membres de la VSP se consacrent durant la journée à l'apprentissage pour les enfants et les étudiants, et au travail pour les adultes. La soirée est quant à elle dédiée aux activités, que nous détaillerons par la suite. Mais là s'arrêtent les ressemblances, car les sans-papiers ne sont que tolérés sur le territoire et il s'en suit une différence juridique considérable avec le reste de la population liégeoise. Voyons ensemble quelques exemples frappants : les étudiants en fin de parcours n'obtiendront pas de diplôme reconnu par l'État, et seront donc dans l'incapacité de le faire valoir.



Les travailleurs n'ont aucune garantie concernant leur emploi ; ils peuvent être éconduits du jour au lendemain sans plus de formalité. Bien souvent, ils ne peuvent occuper la fonction qu'ils exerçaient dans leur pays (nous avons l'exemple d'un ingénieur forcé de se reconvertir en mécanicien dans un garage). Leur sécurité au travail est également compromise dans la mesure où ils n'ont pas de protection sociale et à une assurance couvrant les accidents. Mieux vaut ne pas tomber et se briser un membre...

Tout citoyen pouvant travailler et payer sa contribution à l'État a le droit d'occuper une habitation, d'avoir un toit sous lequel vivre. Ceci n'est pas forcément le cas pour les sans-papiers. Lorsque nous nous sommes rendus dans leurs quartiers, ils nous expliquaient bien tristement qu'après plusieurs années passées au même endroit, ils allaient devoir quitter leur foyer pour un lieu incertain. Tous ces droits (travail, sécurité...) qui nous sont acquis ne le sont pas pour les membres de la VSP, qui doivent lutter au quotidien. Nous nous devons aussi de mentionner les discriminations qu'ils peuvent subir tous les jours, et aussi les arrestations parfois abusives et leur enfermement dans des centres de « détention ». La grande question est : est-ce que nous, Belges, nous pourrions supporter une telle vie ? Les sans-papiers de Liège nous ont en tout cas prouvé qu'il était possible, malgré toutes ces difficultés, de sourire et de croire en un avenir meilleur. Nous parlions un peu plus haut de toutes les activités qu'ils mettent en place : il est temps d'en parler un peu plus. Le collectif des sans-papiers de Liège organise des ateliers de couture, de théâtre, de peinture, de débats, de cuisine... Soulignons leur volonté de partager leur savoir et d'aller à la rencontre de l'Autre, puisque certaines activités sont proposées aux habitants belges et que la troupe de théâtre se produit dans plusieurs villes de Belgique. Cela fait de sacrées journées pour eux !

Des papiers pour une vie digne

Et puis en arrière-plan, n'oublions pas leur combat de chaque instant pour être régularisés et enfin obtenir le sésame qui leur permettra de s'intégrer pleinement dans la société. En Belgique, la régularisation soulève beaucoup d'inquiétudes et de problèmes, alors qu'au fond donner des documents d'identité à des personnes occupant le territoire et y travaillant depuis de nombreuses années semble relever du bon sens. Cela permettrait en effet de réduire considérablement le travail sur le marché noir, de valoriser pleinement le travail qualifié des sans-papiers, de faire en sorte qu'ils participent à l'économie en payant des cotisations et bénéficient de la protection sociale, d'enrichir notre culture grâce à leur savoir-faire et coutumes, de réduire la pauvreté et aussi, à bien des égards, la discrimination et le phénomène de marginalisation. On compte aujourd'hui 130 000 et 150 000 sans-papiers sur le territoire belge ; ce sont autant de familles, comme celle de Nadia, qui luttent au quotidien pour avoir le droit de travailler, de consulter un docteur, de voyager sans se soucier du lendemain, bref, de vivre comme vous et moi. Nadia ne le sait pas encore, mais elle devra se battre pour s'imposer et se construire un futur plus qu'incertain.

En résumé, citons un membre de VSP : « Ce sont des hommes, des femmes, des parents, des travailleurs, des étudiants, des vieux, des jeunes, des gens remplis de rêves et d'espoir. Ils ont des besoins de reconnaissance et des besoins sociaux. Au-delà de leur survie, ils se battent pour que la société qui les qualifie de sans-papiers les reconnaisse comme des êtres humains à part entière, avec des droits et des obligations aussi. Ils veulent construire avec nous une société plus juste. Ils veulent y participer activement comme tous les citoyens de ce pays. »

Si vous aussi vous souhaitez les rencontrer et apprendre à les connaître, voici leur page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/vspliege/> ●

CÉLINE BRIATTE & AMIRHOSSEIN FIROZI

Bibliographie

- A. Morelli, L'immigration dans son contexte historique, dans l'observatoire, n° 6/95, page 19.
- A. Morelli, Les émigrants belges, Bruxelles, EVO-HISTOIRE, pages 2-3, 17-38, 101-112, 259-273.
- <https://vivre-ensemble.be/La-Voix-des-Sans-Papiers-de-Verviers>
- https://www.rtb.be/info/societe/detail_les-sans-papiers-elisent-leur-representant-pour-la-belgique-parmi-quatre-candidats-ce-dimanche?id=9785576
- https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/152442/1/Immigration_Final_26_11_12.pdf





« J'ai quitté la Guinée, je suis passé par le Mali, l'Algérie, la Lybie, l'Italie et puis la Belgique. »

« J'ai pas le courage de l'expliquer, ça me touche... tout ce que j'ai vécu, c'est fort en moi. »

Diane, 21 ans, a parcouru plus de 7000 kilomètres à pied, en plusieurs mois pour arriver en Belgique

